



NOUVELLE BRÈVE

Plan d'action stratégique pour améliorer la sécurité de l'aviation en Afrique

18 juillet 2012 (Montréal) – L'Association du transport aérien international (IATA) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pressent les ministres participant à la réunion ministérielle africaine sur la sécurité de l'aviation, qui se tient à Abuja, au Nigéria, d'approuver et d'adopter le Plan d'action stratégique pour l'amélioration en Afrique. Le plan améliorera la sécurité en s'attaquant aux déficiences et en renforçant la surveillance réglementaire dans la région de façon progressive d'ici 2015.

Le Plan d'action stratégique pour l'amélioration en Afrique prévoit :

- L'établissement d'autorités de l'aviation civile indépendantes et suffisamment financées
- La mise en place de systèmes de surveillance de la sécurité efficaces et transparents dans tous les États d'Afrique
- La réalisation d'un audit de sécurité opérationnelle de l'IATA (IOSA) chez tous les transporteurs africains
- La mise en place de mesures de prévention des accidents orientées vers la sécurité des pistes et les pertes de contrôle
- La mise en œuvre d'un processus d'analyse des données de vol (FDA)
- La mise en place de systèmes de gestion de la sécurité (SMS) chez tous les fournisseurs de services

L'IATA, l'OACI et les principaux intervenants et organismes de réglementation de l'aviation ont souscrit à ce plan après le Sommet sur la sécurité en Afrique qui s'est tenu à Johannesburg en mai 2012. Les points clés ont été développés en fonction d'une analyse des accidents aériens survenus en Afrique de 2006 à 2010, réalisée par l'IATA et l'OACI. Cette analyse a conclu que les principaux facteurs d'accidents étaient la surveillance réglementaire défaillante et l'insuffisance de la mise en œuvre des SMS. La mise en place d'outils tels que la FDA aurait pu permettre d'identifier des signes avant-coureurs de types d'accidents importants, notamment les sorties de piste, les impacts sans perte de contrôle et les pertes de contrôle. Les sorties de piste à elles seules représentent environ le quart des accidents en Afrique. Le plan doit aussi comprendre la résolution urgente de tous les problèmes graves de sécurité (PGS) et la certification de tous les aéroports internationaux.

« Pour l'OACI, les États qui éprouvent des problèmes de sécurité importants sont une priorité, et je ne saurais trop insister sur le fait que cette priorité devrait être celle de tous les intervenants », a souligné le président du Conseil de l'OACI, M. Roberto Kobeh González.

Plusieurs initiatives et programmes en cours de l'IATA et de l'OACI contribuent au Plan d'action stratégique pour l'amélioration en Afrique :

1. L'OACI a insisté de façon particulière sur l'urgence de régler tous les PGS décelés d'ici 2013 et d'adopter et de mettre en œuvre un système efficace de surveillance de la sécurité. L'OACI collabore avec les États africains dont les résultats d'audit du programme universel d'audits de la supervision de la sécurité indiquent la nécessité

d'améliorations. L'OACI et ces États ont mis au point des plans d'action sur mesure qui décrivent les étapes nécessaires pour améliorer la capacité de surveillance et, du même coup, la sécurité. Simultanément, l'OACI et l'IATA ont tenu un atelier d'une journée sur les étapes à suivre pour régler les PGS.

2. L'IATA, l'OACI et d'autres organisations internationales ont développé le Programme de sécurité des pistes et tenu une série d'ateliers partout dans le monde. Le prochain événement africain aura lieu au Cap, les 29 et 30 octobre 2012. Un autre événement est prévu pour l'Afrique de l'Ouest en mars 2013. La trousse de sécurité des pistes est disponible gratuitement sur les sites Internet de l'IATA et de l'OACI.
3. L'IOSA, qui est obligatoire pour tous les membres de l'IATA, comprend des normes pour l'évaluation de base des SMS. « Des normes mondiales, telles que l'IOSA, constituent un moyen éprouvé d'améliorer la sécurité de l'aviation. En 2011, les opérateurs africains inscrits au registre IOSA ont eu un taux d'accidents de 1,84 par million de vols, ce qui se rapproche de la moyenne IOSA mondiale de 1,73. Par comparaison, les opérateurs africains non inscrits au registre IOSA ont eu un taux d'accidents de 9,31 », a déclaré M. Guenther Matschnigg, premier vice-président de l'IATA, Sécurité, opérations et infrastructures. « En 2012, le taux d'accidents pour les avions à réaction de fabrication occidentale en Afrique, au 30 juin, est de 6,28, ce qui est 92 % plus élevé qu'à la même date l'an dernier. L'augmentation du taux d'accidents reflète les deux accidents tragiques survenus au Nigéria le mois dernier, ce qui nous rappelle que la sécurité est un défi constant, même dans les États qui font preuve d'un solide leadership en matière de sécurité. Toutefois, aucun transporteur africain figurant au registre IOSA n'a été impliqué dans un accident en 2012, en date du présent rapport, ce qui confirme l'utilité de se conformer aux quelque 900 normes de l'audit. C'est pourquoi nous pressons les ministres africains du Transport de rendre obligatoire l'IOSA pour tous les transporteurs de la région », a ajouté M. Matschnigg.
4. L'analyse des données de vol est un autre outil clé pour améliorer la sécurité. Le Programme d'Implémentation de l'IATA pour la sécurité de l'exploitation en Afrique (IPSOA) fait en sorte que les outils d'analyse des données de vol sont à la disposition de tous les transporteurs IATA d'Afrique. « Les transporteurs participants ont constaté une diminution de 56 % des déviations par rapport aux trajectoires optimales de vol et les cinq principaux aéroports touchés par des approches instables ont aussi été identifiés », explique M. Matschnigg.
5. L'OACI vient juste de publier la mise à jour du Manuel de gestion de la sécurité, qui offre d'importantes nouvelles orientations sur le Programme de sécurité d'État, le segment qui s'adresse aux autorités de réglementation. Ce document et la formation qui en résulte aideront les États membres de l'OACI à instaurer la gestion de la sécurité.

Le financement du plan d'action proposé sera partagé selon les fonctions et les responsabilités attribuées aux différentes entités participant à chaque projet.

– IATA –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Communications corporatives
Tél. : +41 22 770 2967
Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 240 compagnies aériennes qui assurent 84 % du transport aérien mondial.
- L'OACI est une agence spécialisée des Nations Unies créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à

l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États contractants dans tous les domaines de l'aviation civile.

- Le Plan d'action stratégique pour l'amélioration en Afrique est soutenu par l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), l'Association des compagnies aériennes d'Afrique australe (AASA), le Conseil international des aéroports, section Afrique (ACI Afrique), la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), l'Organisation des services de navigation aérienne civile (CANSO), la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) et les avionneurs Airbus et Boeing.
- Un accident avec perte de coque est un accident dans lequel l'aéronef est détruit ou fortement endommagé, et ne sera donc pas réparé pour une raison ou une autre, incluant une décision financière du propriétaire. L'IATA fait rapport sur les pertes de coque touchant les avions à réaction de fabrication occidentale (ce qui exclut les avions à turbopropulseurs et les avions à réaction de fabrication orientale).
- Consultez les plus récentes [statistiques mondiales et régionales sur la sécurité](#) sur le site de l'IATA (page en anglais).